Description sommaire des stages

ERT 1461 – Accompagnement en milieu communautaire (1ère année) - 1 crédit
Jumelage avec une personne vivant dans la communauté et qui présente des problèmes ayant un impact sur sa participation sociale. Développement : connaissance de soi, capacité d'empathie et d'engagement social.

DURÉE : 45.5 heures dont 35 heures d'accompagnement dans l'organisme communautaire.
HORAIRE : les mercredis PM, de septembre à décembre

→ ***AUCUNE OFFRE N'EST REQUISE POUR CE STAGE – les étudiants recherchent eux-mêmes leur place de stage qui doit être approuvée par leur superviseur***

ERT 1460 – Initiation à la formation clinique (1ère année) - 1 crédit
Introduction à l'environnement professionnel. Expérience pratique supervisée pour développer diverses habiletés (observation, analyse d'activité, entrevue, communication, relation d'aide).

DURÉE : 45.5 heures (6.5 jours) réparties de février à avril
HORAIRE : les mardis AM et/ou PM. Un minimum de deux jours complets est requis durant le stage. **L'horaire est déterminé par le superviseur** au moment de l'offre de stage ou lors de l'accueil de l'étudiant.

→ ***Les mardis*** ***(AM ou PM et minimum de 2 jours complets)***

ERT 2461 – Formation clinique II (2e année) - 7 crédits
Expérience de pratique professionnelle supervisée ayant pour but d'appliquer différentes approches ergothérapiques à des problématiques diverses. Démarche ergothérapique et raisonnement clinique.

→ ***Fin avril à fin juin*** *(315 heures ou 9 semaines à temps plein)*

ERT 3460 – Formation clinique III (3e année) - 7 crédits
Expérience de pratique professionnelle supervisée ayant pour but l'application progressive des différentes étapes de la démarche ergothérapique. Intégration des connaissances, implication dans le travail interprofessionnel. Pratique réflexive.

→ ***Fin octobre à fin décembre*** *(315 heures ou 9 semaines à temps plein)*

ERT 6060 – Formation clinique avancée (maîtrise) - 8 crédits
Expérience de pratique professionnelle supervisée ayant pour but de consolider la démarche ergothérapique. Valorisation de l'ergothérapie, pratique basée sur les preuves, initiative et autonomie.

→ ***Automne : septembre et octobre*** **OU**

→ ***Été (quelques possibilités) : juillet et août***

→ *(315 heures ou* ***8 semaines*** *à temps plein dans le milieu – journées de travail de 8h ou temps hors stage pour des activités indirectes ou non cliniques, ex. projet de stage)*

Voir les situations cliniques attendues pour chaque stage à la page suivante ⇨

SITUATIONS CLINIQUES ATTENDUES

ERT 1461 (Accompagnement en milieu communautaire) :

Ce stage vise à soutenir chez l'étudiant le développement des sept rôles selon le Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada (ACE, 2012) : Expert en habilitation de l'occupation, Communicateur, Collaborateur, Gestionnaire de la pratique, Agent de changement, Praticien érudit et Professionnel.

1. En équipe de deux, recherche d'un organisme communautaire approuvé par le moniteur de stage. Établissement du contact avec la personne responsable de l'organisme ;
2. Présence une fois par semaine dans l'organisme communautaire incluant une participation active aux activités de l'organisme, de façon individuelle ou en équipe de deux ;
3. Accompagnement hebdomadaire individuel d'une personne identifiée par l'organisme qui rencontre des défis en lien avec son quotidien. Cet accompagnement peut se traduire par de l'écoute active, de la discussion, l'établissement d'un lien de confiance, du soutien à la réalisation d'une activité, etc.

ERT 1460 (Initiation à la formation clinique) :

Ce stage vise à amorcer chez l'étudiant le développement de quatre des sept rôles selon le Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada (ACE, 2012) : Expert en habilitation de l'occupation, Communicateur, Collaborateur et Professionnel. L'étudiant :

1. Procède à la lecture du dossier d'un client et produit un résumé synthèse au superviseur (recherche d'informations pertinentes, analyse en fonction des concepts clés de l'ergothérapie; personne, occupation, environnement);
2. Explique à un client ce qu'est l'ergothérapie;
3. Effectue une entrevue;
4. Observe une intervention et rédige une note d'observation;
5. Participe activement à une intervention qui requiert une activité (choix, utilisation, gradation ou adaptation).

ERT 2461 (Formation clinique 2), ERT 3460 (Formation clinique 3) et ERT 6060 (Formation clinique avancée) :

Dans ces trois stages, l'étudiant poursuit le développement de ses compétences et la consolidation des sept rôles du Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada (ACE, 2012) : Expert en habilitation de l'occupation, Communicateur, Collaborateur, Gestionnaire de la pratique, Agent de changement, Praticien érudit et Professionnel. Tous ces stages reposent sur les mêmes situations cliniques, permettant à l'étudiant d'évoluer dans l'action à l'intérieur de situations authentiques. Pendant ses stages, l'étudiant est appelé à mobiliser ses ressources (connaissances, habiletés et attitudes) et manifester son degré de compétence en fonction de chacun des sept rôles de l'ergothérapeute. Les attentes sont graduées et les indicateurs de performance sont adaptés à chaque niveau de stage, conformément aux plans de cours respectifs.

Situations cliniques attendues pour les stages ERT 2461, ERT 3460 et ERT 6060 :

L'étudiant :

1. Prend en charge le dossier du client et expérimente ou assume la majorité des étapes du processus clinique (gestion de la référence, évaluation initiale, plan d'intervention, intervention, réévaluation, suivi, congé, etc.);
2. Planifie, choisit, justifie, analyse et réalise une évaluation/observation standardisée et en interprète les résultats;
3. Planifie et anime une intervention (individuelle ou de groupe);
4. Rédige des notes et rapports liés à la prise en charge du client selon les différentes étapes du processus clinique (rapport d'évaluation, note de suivi, note de congé, etc.);
5. Participe à une rencontre d'équipe interdisciplinaire ou est exposé à différentes formes de collaboration interprofessionnelle et exprime oralement ses observations et ses opinions;
6. Planifie son horaire en fonction des exigences, priorités et possibilités du milieu;
7. Réalise un projet de stage en lien direct avec le contexte.

PRE-REQUIS POUR LES SUPERVISEURS : Les ergothérapeutes superviseurs doivent avoir au moins un an d'expérience clinique. Dans le cas d'un horaire à temps partiel ou en l'absence du superviseur, un répondant ou un co-superviseur (selon le contexte) est identifié. La supervision peut être directe ou indirecte. Des séances de supervision régulières hebdomadaires sont suggérées et deux évaluations certificatives sont requises (mi-stage et finale). L'étudiant participe activement aux séances de supervision et complète son autoévaluation hebdomadaire.